

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =  
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

**Herausgeber:** Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

**Band:** 41 (1943)

**Heft:** 4

**Vereinsnachrichten:** Société suisse des géomètres : rapport du comité central sur  
l'activité de la société durant l'année 1942

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

daß Ch. Wiener, Karlsruhe, in der deutschen Zeitschrift für Vermessungswesen, Heft 8, Jahrgang 1876, bei der Behandlung des Problems zu den gleichen Schlußfolgerungen gelangt, wie W. Lang. Er schreibt u. a.:

„Bei dem Aufsuchen eines Begriffes, welcher für den Fall, daß keine Verträge oder Rechte maßgebend sind, die Grenzlinie auf dem See eindeutig bestimmt, fand ich nur einen, der zu keinen Ungereimtheiten führt, nämlich den, die Grenzlinie als die Gesamtheit der Punkte zu betrachten, von denen jeder gleiche kürzeste Abstände von der Uferlinie beider Länder besitzt. Läßt man einen veränderlichen Kreis sich so bewegen, daß er von der Uferlinie jeden Landes wenigstens einen Punkt enthält, aber kein Land einschließt, was wir berühren nennen wollen, so beschreibt sein Mittelpunkt die Grenzlinie. Dieselbe verläßt den aufs Ufer fallenden Grenzpunkt beider Länder in einer zur Uferlinie senkrechten Richtung, indem der Kreis an dieser Stelle beide Ufer zugleich berührt. Ferner erhält die Grenzlinie einen Eckpunkt, wenn der Kreis die Uferlinie des einen Landes in zwei Punkten berührt, wobei der bewegliche Berührungspunkt überspringt. Bebaute Inseln wirken wie Land.“

„Der versuchte Begriff der Grenze als derjenigen Linie, welche ihre eigenen Normalen, soweit sie auf dem Seespiegel liegen, halbiert, führt unter anderem zu der Ungereimtheit, daß die Grenze nicht in jedem beliebigen Punkt das Ufer verlassen kann. Der Begriff der Grenze als derjenigen Linie, welche den Seespiegel in Flächenstücke teilt, die in dem Verhältnis der Längen der zugehörigen Uferlinien stehen, derart aber, daß die Grenzlinie unter allen hiernach möglichen die kürzeste ist, führt unter anderem zu der Ungereimtheit, daß die Grenze bei einer Landzunge die Uferlinie berühren könnte, oder daß einem buchtenreichen Lande unbillig viel Seefläche zugewiesen würde.“

Da die Ausführungen von Wiener zeitlich weit zurückliegen und nicht allen Lesern leicht zugänglich sein werden, wurden hier die hauptsächlichsten Gedanken reproduziert. *Bertschmann.*

## **Société suisse des Géomètres**

### **Rapport du Comité central sur l'activité de la Société durant l'année 1942**

#### **1. Généralités**

L'année administrative qui vient de s'écouler, s'est déroulée sous un aspect plus rassurant qu'à certaines périodes de la guerre mondiale actuelle, durant lesquelles notre existence nationale, semblait sérieusement menacée.

C'était au moment où la tournure inattendue des événements nécessitait la prise de mesures efficaces pour la sauvegarde de nos intérêts vitaux: Deux décisions qui marqueront une des dates les plus importantes de notre histoire et qui pour notre profession sont d'une impor-

tance capitale; ont été mise à exécution. Nous citerons le plan *Wahlen et le Réduit national de notre armée*. Au prix de grands sacrifices et grâce à l'union de toutes les forces, les bases fondamentales nécessaires à la réalisation de ces grandes entreprises, purent être posées.

## 2. Etat des membres

Durant l'exercice écoulé, la société a eu à déplorer les décès suivants: Schwarzenbach Jules, Stans; Wasser Ernest, Bremgarten; Helmerking Ernest, Zurich; Benteli Wilhelm, Bern; Lichti Conrad, Dietikon; Albrecht Ernest, géomètre de la ville de Berne; Meyer Eugène, Laufenburg; Hörni Walter, Stammheim.

Nous tenons spécialement à signaler avec regret la mort de notre membre honoraire et ancien président Max Ehrensperger qui par sa grande activité a contribué pour une grande part au développement de la société et rendu d'éminents services à la cause des mensurations en général.

La Société suisse des Géomètres gardera un souvenir reconnaissant de ces collègues et amis.

L'état des membres se présente comme suit:

Nombre des sociétaires à fin 1941 . . . . .		477
Décès . . . . .	9	
Radiations . . . . .	1	
Diminution . . . . .	10	
Admissions . . . . .	33	23
Nombre des membres au 31 décembre 1942 . . . . .		500

dont 4 honoraires, 48 vétérans, et 448 actifs.

## 3. Comité central

Au cours de la dernière période administrative, le Comité central a tenu 2 séances, les comptes-rendus de ces dernières se lisent en pages 81 et 304 (texte allemand) et 306 (texte français) de notre journal.

## 4. Assemblées

La première assemblée des présidents qui ensuite de la révision des statuts remplace l'assemblée des délégués, a eu lieu le 7 février 1942 à Berne. Le procès-verbal de cette dernière se trouve aux pages 77 et 103 du journal de 1942.

A part les délibérations concernant l'ordre du jour de l'assemblée générale, les délégués procédèrent à la mise au point rédactionnelle des nouveaux statuts et du règlement de taxation, adoptés en première instance par l'assemblée générale de 1941.

La 37<sup>e</sup> assemblée générale s'est tenue à Bâle les 19 et 20 avril 1942. Après une courte partie administrative, l'assemblée eut le loisir d'entendre une causerie des mieux documentées sur la mensuration cadastrale du canton de Bâle-Ville. Une exposition de plans et d'instruments attira l'attention spéciale des visiteurs.

La seconde journée fut consacrée à la visite de la foire aux échantillons. La présence de Monsieur le conseiller fédéral von Steiger à toutes les manifestations organisées à l'occasion de l'assemblée générale par nos collègues Bâlois assura à cette dernière un succès tout spécial. Voir le procès-verbal en pages 141 et 143 du journal.

## 5. Journal

Notre journal a paru en 12 numéros comprenant 312 pages. Les articles originaux occupent 226 pages dont 28 en langue française;

58 pages furent consacrées au génie rural. Le texte français représente un total de 43 pages. Une somme de fr. 1300.— a été payée aux collaborateurs. Dans le courant de l'année 1942 une nouvelle liste des membres a été publiée.

### 6. Taxations

Vu l'augmentation toujours croissante du coût de la vie, le Comité central procéda en collaboration avec l'A.S.G.P. à une enquête sur les conditions de payement des salaires dans les entreprises privées, en prévision de nouveaux pourparlers avec la direction fédérale du cadastre. Il fut en outre décidé de soumettre le tarif de 1927 à une révision partielle.

### 7. Bibliothèque

Comme les années précédentes, les fonctions de bibliothécaire sont exercées par E. Ruegger, ancien chef de section, Zurich 7, Hammerstrasse 117. Les collections se sont augmentées des périodiques suisses et étrangers de l'année 1942. L'utilisation de la bibliothèque est gratuite pour les membres de la société.

La première édition du livre «Vermessung, Grundbuch und Karte » étant épuisée, une seconde édition a été publiée.

Une table générale des matières de la revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières est en travail.

### 8. Cours d'instruction

En date des 17 et 18 avril 1942 un cours conférence a été donné à l'école polytechnique fédérale, sur les questions actuelles concernant les améliorations foncières; d'autres questions professionnelles y ont également été traitées. La fréquentation de ce cours a été très satisfaisante. Un compte-rendu de ce dernier se trouve à la page 120 du journal.

### 9. Relations avec d'autres associations

La Société suisse des Géomètres se fit représenter à l'assemblée générale de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes par le président central.

## Schweizerischer Geometerverein

### Protokoll

*der 2. Präsidentenkonferenz vom 27. März 1943 in Bern.*

1. *Eröffnung und Konstituierung.* Zentralpräsident Bertschmann begrüßt die Teilnehmer um 9 Uhr im Hotel Metropol und geht gleich zur Behandlung der Geschäfte laut Traktandenliste über.

Als Stimmzähler beliebten die Herren Vogel und Spargnapani. Übersetzung erfolgt nur auf besonderen Wunsch.

#### Teilnehmerliste

Es sind sämtliche Sektionen und Gruppen vertreten.

Sektion Aargau-Basel-Solothurn: J. Ruh, Brugg  
» Bern: H. Bangerter, Fraubrunnen  
» Freiburg: L. Gendre, Fribourg